

Compte rendu

CONSEIL D'ÉCOLE

Mardi 5 Novembre 2013

18 h 45 – 21 h 00

Sujets à l'ordre du jour

- A. Présentation du RASED
- B. Résultats des élections
- C. Règlement intérieur
- D. Rentrée 2013/2014
- E. Projet d'école 2013/2014
- F. Intervention de personnels bénévoles
- G. Sorties
- H. Budget de fonctionnement et investissement Bilan de la coopérative
- I. Travaux
- J. Questions

Présents

École	Mairie	Parents d'élèves
Mme Schmidt – Directrice (CM2) Mme Musseau – CP Mme Champenois – CE1 Mme Demaret – CE1 CE2 Mme Brun – CE2 Mme Griselain – CM1 M. Detrait – RASED	M. Chasserieu (Maire) M. Josse (Adjoint au maire)	Mme Delarue (Suppléante) Mme Van Pamel (Titulaire) Mme Galinier (Titulaire) Mme Beuchet (Suppléante) Mme Cambon (Titulaire) Mme Chapelet (Titulaire) M. Doco (Titulaire)

Présidente: Mme Schmidt

Secrétaire: Mme Griselain

A) Présentation des missions du RASED (Réseau d'Aide Spécialisé aux Elèves en grande Difficulté)

Monsieur Detrait est présent au conseil d'école pour présenter les missions du RASED auprès des élèves en grande difficulté. Le RASED intervient à la suite du constat par les enseignants de difficultés complexes nécessitant l'appel à des spécialistes.

Le RASED, basé à Ballancourt, est constitué d'une équipe de trois personnes dont l'action rayonne sur plusieurs communes :

- Un psychologue scolaire : il repère les élèves en difficulté et les aide le cas échéant à s'orienter vers des classes spécialisées et travaille en relation avec la MDPH.

- Un maître E : il fournit une aide à dominante pédagogique aux élèves ayant choisi des voies compliquées ou inefficaces et qui perdent pied. Ainsi, il les aide à mettre en place des stratégies efficaces. En effet, les élèves apprennent par eux-mêmes et interprètent à leur façon ... et parfois mal.

- Un maître G : il fournit une aide à dominante éducative aux enfants non élèves ou ayant un comportement inadapté ou des résistances face aux apprentissages.

Quand les APC (« soutien ») ne suffisent pas, on fait appel au RASED qui intervient dans la mesure de ses disponibilités.

Les interventions se font en groupes de 3 ou 4 élèves afin qu'il y ait une émulation et éviter la relation duelle avec l'adulte.

Sur Chevannes, environ 6 enfants ont été signalés au RASED pour le maître G et 6 pour le maître E.

Parfois, des familles refusent l'intervention du RASED.

Le choix des enfants retenus pour le RASED se fait en priorisant les difficultés.

Le RASED sera présent une demi-journée par semaine dans l'école.

B) Résultats des élections

Sur 235 électeurs potentiels, il y a eu 127 votants, soit environ 50 % de participation.

Les parents élus sont :

6 titulaires :

Aurélien Van Paemel (mère de Jarod en CE2)

Sandrine Galinier (mère de Thomas et Guillaume en CM1)

Christelle Cavanna (mère de Tom en CP)

Noël Doco (père de Joséphine en CM2 et Anatole en CE1-CE2)

Laurence Cambon (mère de Lucas en CE1)

Nadège Chapelet (mère d'Evan en CP)

3 suppléantes :

Manoubia Saidani (mère de Rani en CM1)

Agnès Delarue (mère de Lucie en CM1 et Eloïse en CE1)

Corinne Beuchet (mère de Jean en CM2)

C) Règlement intérieur

Mme Schmidt rappelle que ce règlement doit être lu pour approbation à chaque premier conseil d'école.

Lecture par Mme Schmidt/

Aucune remarque n'étant formulée, le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

D) Rentrée 2013-2014

138 élèves sont scolarisés cette année dans notre école :

- 22 en CP
- 24 en CE1
- 16 en CE1 CE2 (8 CE1 et 8 CE2)
- 21 en CE2
- 24 en CM1
- 31 en CM2

Le choix de scinder les CE1 et les CE2 plutôt que les CM2 a été un choix d'équipe.

Les APC auront lieu sur 27 semaines les lundis, mardis et jeudis de 11h35 à 12h05. Il s'agit de groupes restreints d'élèves.

Afin d'améliorer le fonctionnement des APC, Mme Schmidt demande à la municipalité s'il est possible d'organiser ces groupes d'élèves non plus par période mais par semaine afin, pour certains, d'apporter une aide très ponctuelle. Mme Schmidt propose de fournir le cas échéant la liste des élèves chaque vendredi pour la semaine suivante afin d'aider à l'organisation des deux services de restauration. La mairie valide ce fonctionnement.

Pour l'étude surveillée, l'équipe est constituée d'enseignantes de l'école : mesdames Schmidt, Griselain, Demaret, Brendle et Grangeray. Mme Houssais, enseignante habitant à Chevannes, effectue des remplacements au besoin.

Rythmes scolaires

La commune de Chevannes a opté pour le report de la réforme à la rentrée 2014. Il est demandé par l'inspection académique de remonter au plus tard le 13 décembre 2013 l'organisation du temps scolaire retenue pour l'an prochain, c'est-à-dire les plages horaires mais pas le détail de leur contenu.

Ce sujet n'étant pas à l'ordre du jour du conseil d'école de ce jour, la réflexion sera menée lors de la ou des réunions de travail pilotée par la municipalité. Y seront retravaillées les différentes options évoquées l'an passé lors de premières réunions de travail municipalité – familles – enseignants.

La prochaine réunion a été planifiée par Mme Noyelle (adjointe aux affaires scolaires) le mercredi 27 novembre à 19h30 en mairie.

Suivra un conseil d'école extraordinaire le lundi 2 décembre à 18h45 pour entériner l'organisation du temps scolaire retenue, mais pas le contenu des activités périscolaires.

Mme Schmidt demande à monsieur le Maire si l'Inspectrice de Lisses est informée de la date du 27 Novembre. Monsieur le Maire traitera le point.

E) Projet d'école

Il comporte toujours quatre fiches actions :

- Le respect des autres et des règles de la vie collective.
- Apprendre à résoudre des problèmes mathématiques.
- L'utilisation des outils informatiques.
- Les activités artistiques.

Nous les poursuivons pour la dernière année et établirons un nouveau projet l'an prochain.

Le potager est rattaché au projet d'école de façon transverse.

F) Les personnels bénévoles

Des questions, des sous-entendus sont arrivés jusqu'aux enseignants concernant la présence de bénévoles à l'école. Mme Schmidt tient à clarifier ce point. Les personnes bénévoles le sont dans le cadre d'un projet visé par l'Inspection de l'Education Nationale. Ainsi, des documents sont remplis et envoyés à l'Inspectrice pour autorisation et validation.

Les bénévoles les plus présents dans l'école sont :

Paul-Marie Donnat et **François Gillet** dans le cadre du potager : conseil en mise en place du potager (organisation) ; conseil au choix des cultures ; encadrement des élèves lors de séances au potager (explications, consignes) ; entretien du potager hors temps scolaire, notamment pendant les vacances.

Françoise Chasserieu :

Aide aux ateliers B2I : mise en place des outils et environnements de travail nécessaires au déroulement des séances sur PC ; support technique lors de l'utilisation des ordinateurs en renfort du professeur des écoles ;

réalisation de tâches informatiques en parallèle de la classe (enregistrements, montages, présentations...)

Aide aux sorties pédagogiques : encadrement des élèves lors de l'évènement puis support technique dans la réalisation des traces écrites informatisées lors de la phase d'exploitation pédagogique de la sortie en classe.

Si d'autres personnes souhaitent aider bénévolement l'école, elle sont les bienvenues et sera alors également mis en place un agrément pour une durée d'un an.

Nous remercions nos bénévoles pour leur aide précieuse. Sans eux, notre potager ne pourrait être d'une part et nous ne disposerions pas d'une seconde classe numérique d'autre part.

G) Les sorties

Les enseignantes ont donné leur vision à date sur les sorties à venir :

Sorties sportives :

Course de longue durée de Champcueil, rencontre rollers avec l'école Chancolia de Champcueil pour toutes les classes

Rencontre de jeux collectifs avec Chancolia pour les CP et CE1.

Course d'orientation pour les CE2

Sorties culturelles :

Projet OCCE « N'en jetez plus...ça déborde ! » sur le développement durable et en particulier le recyclage. Exposition à Brétigny en Avril.

CE2 et CE1/CE2 : sortie au musée du Quai Branly. Cette sortie était initialement en lien avec le projet musical d'école abandonné faute de rémunération possible de l'intervenant en musique. Il n'y aura donc pas de spectacle de fin d'année à la salle polyvalente mais une représentation plus modeste du travail des élèves lors de la fête de l'école. Le projet musical initial retraçait une partie des musiques du monde et les CE1 CE2 devaient travailler sur le continent américain, dont le patrimoine est exposé au quai Branly. La sortie est maintenue car le projet sera remanié mais suivi pour partie.

CE2 : intervention d'un archéologue à l'école avec différents ateliers (outils, arts, musique, feu ...).

CP et CE1 : sortie à France Miniature. Visite autonome plutôt que guidée car plus adaptée aux élèves de cycle 2. Découvert des monuments en taille réduite et attractions. Cette sortie s'inscrit dans le projet mené en correspondance avec une classe de CP d'Evry et une classe de CP de la montagne. Le but est de découvrir les différents lieux de vie possibles : ville/campagne/montagne. Mme Musseau attend des informations quant à l'intervention potentielle d'une conteuse pendant cette visite.

CM1 : Sortie à Provins dans le cadre du programme d'Histoire et notamment du Moyen-Âge. Visite guidée de la ville et notamment de la grange aux Dîmes où se tenaient de grandes foires, rallye dans la ville menant à la Tour César, spectacle médiéval et visite de souterrains.

Sortie pour visiter l'église médiévale de Champcueil si les travaux en cours le permettent. Sortie au musée volant de Cerny si le budget coop le permet dans le cadre de l'étude du « Petit Prince » en littérature.

CM2 : Le mémorial de Caen et les plages du débarquement sur 1 ou 2 jours. Une nuitée est envisagée. L'information a été donnée aux familles lors de la réunion de rentrée. Celles-ci sont d'accord pour financer la nuitée et les repas à hauteur de 50 euros dans un organisme agréé. Attention toutefois au surcroît financier de l'autocar sur 2 jours. En fonction des devis établis pour l'ensemble des sorties des classes, on verra si ce surcroît est possible ou non. Sinon, la sortie se fera sur une journée. Mme Schmidt demande à la commune si une subvention pourrait être envisagée pour ce projet. Monsieur le Maire prend le point et répondra au plus tôt. Mme Schmidt rappelle que 2014 est une année de commémoration et qu'il s'agit de réserver au plus vite. Madame Delarue rappelle que l'an dernier la contribution demandée aux familles pour ce projet était de 70 euros et avait été déclinée. Les CM2 étaient au final allés au musée de Meaux sur la première guerre mondiale avec Mme Griselain. Mme Galinier demande comment sont financées les sorties scolaires. Mme Schmidt rappelle que c'est majoritairement grâce aux événements organisés au profit de la coopérative scolaire. Mme Schmidt rappelle que le risque en demandant une participation financière aux familles pour une sortie est que celles-ci ne puissent contribuer au marché de Noël par exemple. Mme Schmidt conclut sur la sortie à Caen en précisant qu'une sortie sur 2 jours est cette année envisageable car le groupe classe et son enseignante en sont capables. L'idée n'est pas d'instaurer une sortie « importante » en CM2 ni qu'aucune classe ne pâtisse de la sortie d'une autre classe.

H) Point budgétaire

Mme Schmidt rappelle en introduction la nécessité d'un point mensuel avec la municipalité. En effet, l'école a la vision sur les commandes mais pas suffisamment sur les factures dont les montants ne sont pas nécessairement ceux des commandes (réductions, livraisons multipliées ...): il faut donc pouvoir analyser les factures pour les valider. De plus, le budget municipal étant par nature basé sur l'année calendaire, c'est une réelle gymnastique pour l'accorder avec le calendrier de l'année scolaire. Monsieur le Maire indique que l'interlocutrice de l'école sur ces points sera Mme Paris dont c'est le travail (suivi comptable).

A date, Mme Schmidt ne connaît pas le montant du budget restant et souligne le risque récurrent que des factures tardives ne basculent sur le budget du prochain exercice. Le tableau fourni à date par la municipalité est incomplet et Mme Schmidt propose de travailler avec la municipalité. A priori, au moins 1 500 euros de commandes passées en 2012 (avant le 15 novembre, date butoir) auraient basculé à tort sur l'exercice 2013. Monsieur le Maire affirme que cela sera régularisé et que le budget 2013 n'en sera pas grevé. Monsieur Josse demande combien de commandes sont passées annuellement par l'école. Mme Schmidt répond qu'en moyenne il y en a une vingtaine. Monsieur le maire confirme que le budget est fonction du nombre d'enfant présents au 1^{er} janvier et est de 70 euros par enfant. Soit $151 \times 70 = 10\,570$ euros pour 2013.

I) Point Coopérative Scolaire

Voir annexe rappelant le rôle et le financement de la coopérative scolaire, analysant l'année scolaire 2012/2013 et décrivant les opérations à venir. Un état à date des finances de la coopérative scolaire est remis aux délégués de parents ainsi qu'à la municipalité.

J) Point travaux

Mme Schmidt exprime sa satisfaction quant au fonctionnement avec son interlocuteur monsieur Cadet.

Divers travaux demandés ont été bien effectués : tracés dans la cour, changement de tableaux et de luminaires, panneau et drapeau (laïcité).

Un exercice incendie a été mené le 4 novembre. Mme Schmidt montre le registre de sécurité à l'assemblée et le tient à disposition pour ceux qui voudraient en connaître le détail.

Travaux à venir : repeindre la classe de CE1, équilibrer le chauffage dans les différents étages du bâtiment principal et mieux le dimensionner pour le hall central du bâtiment arrière. Monsieur Josse informe l'assemblée de l'avancement des travaux pour le bâtiment principal: phase 1 de mise en place de régulateurs sur les radiateurs réalisée, phase 2 de réglage de la régulation en cours. Mme Schmidt demande à être prévenue en cas d'intervention dans les classes afin d'aider à l'accessibilité des radiateurs.

Mme Schmidt demande qu'à chaque veille de vacances, un minimum de ménage soit réalisé : vider les poubelles, tirer les chasses d'eau. En effet, cela évitera l'invasion des fourmis se régaland des restes des goûters de fin de période et la difficulté à ensuite nettoyer les sanitaires. Monsieur le Maire informe que ce point a bien été revu avec le prestataire.

Mme Schmidt informe que l'urne et l'isoloir ont été récupérés par les employés communaux après les élections des délégués de parents alors qu'il avait été demandé qu'ils soient transportés dans le hall du bâtiment arrière afin d'être utilisé pour les élections des délégués de classe. Monsieur le Maire prend le point.

Caisse des écoles

Monsieur Josse confirme que la caisse des écoles animera un stand au marché de Noël. Il indique également que la kermesse aura lieu le samedi 21 Juin.

Monsieur Josse demande si la Caisse des Ecoles peut diffuser des flyers via les cahiers de liaison et Mme Schmidt lui répond positivement.

En conclusion du conseil d'école, Mme Schmidt rappelle aux délégués de parents l'importance de préparer le conseil d'école afin d'y apporter en

amont les questions des familles. En effet, aucun point ne peut être rajouté à l'ordre du jour en séance.

Mme Van Paemel indique qu'elle va communiquer auprès des familles pour préparer la réunion du 27 :11 sur les rythmes scolaires et faire parvenir à Mme Schmidt un trombinoscope des parents délégués.

Enfin, Monsieur Doco évoque la problématique de la natation et des subventions souhaitées par des collectifs de parents (Ballancourt) pour pallier au manque de cours dans le cadre scolaire. Mme Schmidt rappelle que la piscine n'est obligatoire à l'école que dans la mesure où il y a une piscine, ce qui n'est pas le cas pour Chevannes tant que la piscine de Mennecey n'aura pas ré-ouvert.

Dates des prochains conseils d'école :

Conseil d'école extraordinaire : le lundi 02 décembre à 18h45 ;

Conseil d'école ordinaire : le vendredi 21 Mars juin 2014, de 18h45 à 20h45.

La Secrétaire
Mme Griselain

La directrice
Mme Schmidt